

Vice de procédure pour demande de régler un huissier

Par Dupont, le 24/10/2010 à 16:44

Bonjour, je viens de recevoir un avis de paiement de la société Credirec samedi. Ma situation actuel RSA. Elle me demande de régler la somme de 865.50€ pour un compte facet n°: 43187740419001 pour un crédit souscrit le 18/08/2000. hors j' ai bien souscrit un crédit à cette période. Mais le numéro de compte est le 43187740410100. de plus soldé depuis Septembre 2008. Dois je réglé ou pas la créance?

Par chaber, le 25/10/2010 à 18:55

Bonjour,

Credirec n'est qu'une sté de recouvrement. Consultez sur le site http://www.experatoo.com/protection-et-contrat/societe-credirec-arnaques-abus_73683_1.htm

Vous aurez une réponse sur les méthodes de cette soctété et les éléments pour vous défendre.

Par Dupont, le 26/10/2010 à 07:46

Bonjour et merci de votre réponse. Hier, j' ai contacté la société de crédit pour qui je devais la somme de 865.50€ via cédirec. Par elle, j' ai appris qu'aucune procédure de recouvrement

n'était encoure. j'ai demandé de recevoir un justificatif aux cas ou. ensuite j' ai appelé cedirec pour leur dire que les deux numéros de compte ne correspondaient pas.Dans un premier temps, je ne faisait pas parti d'une procédure! ils m'ont rappelé et ils m' ont demandé de leur signalé par courrier. A croire que c'est une société pas sérieuse.